

Le 15 novembre 2018

Déclaration du président du CCDEJ Del Graff sur l'élimination du Bureau de l'intervenant en faveur des enfants de l'Ontario

Toronto... Del Graff, le président du Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes (CCDEJ), a émis la déclaration suivante sur l'élimination du Bureau de l'intervenant en faveur des enfants de l'Ontario, et le transfert des responsabilités, en matière des droits des enfants et des jeunes, au bureau de l'ombudsman provincial.

« C'est inacceptable d'éliminer le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants de l'Ontario, et d'outrepasser la défense et l'appui des droits de jeunes personnes vulnérables dont la voix mérite d'être écoutée et respectée. Ce bureau indépendant a toujours été un expert dans le domaine de la défense des droits pour les enfants et pour mener des enquêtes, et la perte de cette source centralisée d'experts est une tragédie pour les enfants et les jeunes de l'Ontario. »

L'indépendance du bureau de l'intervenant en faveur des enfants de l'Ontario est primordiale pour s'assurer que le respect des droits des jeunes personnes est maintenu par les systèmes du gouvernement qui les desservent. Ce bureau est un modèle pour le reste du pays en ce qui a trait d'amplifier la voix des jeunes personnes et de les faire participer dans ce travail important. Au nom du CCDEJ, j'encourage fortement le gouvernement de l'Ontario de revenir sur cette décision pour l'intérêt supérieur des enfants de l'Ontario. »

— Del Graff, président du Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes

Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes est un regroupement de défenseurs, d'ombudsmans et de représentants des enfants nommés par les gouvernements et provenant de neuf provinces et de deux territoires, soit l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nunavut, l'Ontario, le Québec, la Saskatchewan et le Yukon. Les défenseurs sont des hauts-fonctionnaires indépendants de leur Assemblée législative respective.

Demandes de renseignements des médias :

Tim Chander

Gestionnaire des communications

Bureau du défenseur des enfants et des jeunes de l'Alberta

780-638-4064